

Rapport public Parcoursup session 2025

Lycée professionnel Agricole de Somme-Suippe - BTS - Agricole - Génie des équipements agricoles

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Lycée professionnel Agricole de Somme-Suippe - BTS - Agricole - Génie des équipements agricoles (6146)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 10%

Taux minimum de bacheliers professionnels fixé par le recteur : 45%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée professionnel Agricole de Somme-Suippe - BTS - Agricole - Génie des équipements agricoles (6146)	Jury par défaut	Autres candidats	4	15	15	13	5
		Bacheliers professionnels toutes séries	9	31	31	31	5
		Bacheliers technologiques toutes séries	7	24	24	24	1

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée professionnel Agricole de Somme-Suippe - BTS - Agricole - Génie des équipements agricoles (6146)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	2	2	0	0	0 %
			Masculin	13	13	13	5	100 %
			Total	15	15	13	5	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	Masculin	31	31	31	5	100 %
			Total	31	31	31	5	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	Masculin	24	24	24	1	100 %
			Total	24	24	24	1	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Lycée professionnel Agricole de Somme-Suippe - BTS - Agricole - Génie des équipements agricoles (6146)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Sans mention	8	8	7	3	75 %
				AB	4	4	4	0	0 %
				B	1	1	1	1	25 %
				Total	13	13	12	4	100 %
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	2	2	1	1	100 %
				Total	2	2	1	1	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	Baccalauréat Professionnel	Sans mention	8	8	8	0	0 %
				AB	8	8	8	2	40 %
				B	13	13	13	2	40 %
				TB	2	2	2	1	20 %
				Total	31	31	31	5	100 %
		Bacheliers technologiques	Baccalauréat Technologique	Sans mention	7	7	7	1	100 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
		toutes séries		AB	13	13	13	0	0 %
				B	3	3	3	0	0 %
				TB	1	1	1	0	0 %
				Total	24	24	24	1	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée professionnel Agricole de Somme-Suippe - BTS - Agricole - Génie des équipements agricoles (6146)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	10	10	10	3	60 %
			En réorientation	2	2	1	0	0 %
			Non scolarisés	2	2	2	2	40 %
			Scolarité étrangère	1	1	0	0	0 %
			Total	15	15	13	5	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	En terminale	31	31	31	5	100 %
			Total	31	31	31	5	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	En terminale	22	22	22	1	100 %
			En réorientation	1	1	1	0	0 %
			Non scolarisés	1	1	1	0	0 %
			Total	24	24	24	1	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée professionnel Agricole de Somme-Suippe - BTS - Agricole - Génie des équipements agricoles (6146)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Compétences scientifiques et technologiques	Sur la base des bulletins de 1ère et de terminale, sont prises en compte les notes de mathématiques, physiques et technologie	Très important
	Capacités à rédiger	Sur la base des bulletins de 1ère et de terminale, sont prises en compte les notes des matières littéraires et socioculturelles	Important
	Appétence pour l'anglais	Sur la base des bulletins de 1ère et de terminale, sont prises en compte les notes d'anglais.	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Construction de démarches	Les appréciations figurant sur les bulletins de 1ère et de terminale sont un élément de preuve de la méthodologie dans les domaines technologiques.	Important
Savoir-être	Implication et autonomie	Les appréciations portées sur les bulletins, la fiche avenir et l'appréciation du chef d'établissement sont les indicateurs utilisés pour juger de l'autonomie et de l'implication dans la formation.	Important

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Lettre de motivation	La lettre de motivation permettra d'évaluer la cohérence entre le projet professionnel et la formation. Cette lettre de motivation doit être ciblée et argumentée. Les périodes en entreprises réalisées doivent être citées ainsi que les capacités acquises.	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Champ d'évaluation non utilisé	Champ d'évaluation non utilisé	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Aucun

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités se font en deux temps :

- * traitement algorithmique des bulletins en privilégiant :

- les compétences scientifiques et technologiques

- l'argumentation et la rédaction

- la pratique de l'anglais

- * L'étude de :

- l'avis du PP et du CE

- la fiche avenir

- la lettre de motivation.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Les appréciations et la lettre de motivation revêtent une importance essentielle.

La lettre de motivation doit être contextualisée et mettre en avant vos périodes en entreprise et vos éventuels engagements familiaux.

Signature :

THIERRY GRESIN,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée
professionnel Agricole de Somme-Suippe